

Réf: Dossier 255153

## Avis de constitution

### SOCIETE « NAYLA-SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO N'DOTRE NON  
LOIN DU MARCHE, LOT: 764, ILOT:76, Lot 764, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAYLA-SARL »

Objet : TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO N'DOTRE NON  
LOIN DU MARCHE, LOT: 764, ILOT:76, Lot 764, Ilot 76

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO MAMOUDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11032 du 09/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71344/GTCA/RC/2023 du 09/10/2023

